Bureau du 2 juillet 2001

Décision n° 2001-0055

commune (s): Sathonay Village

objet : Acquisition d'une parcelle de terrain située à l'angle du chemin de Bussy et de la route de Vancia et appartenant aux consorts Beyrieux

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La communauté urbaine de Lyon doit procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain nu appartenant aux consorts Beyrieux et située à l'angle du chemin de Bussy et de la route de Vancia à Sathonay Village.

Cette parcelle de 115 mètres carrés, qui est nécessaire à l'élargissement des deux voies précitées, est à détacher de la parcelle de plus grande étendue cadastrée sous le numéro 206 de la section AE.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait au prix de 862,50 F admis par les services fiscaux;

Vu ledit compromis;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

- 1° Approuve le compromis qui lui est soumis.
- 2° Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.
- **3° La dépense** en résultant ainsi que les frais d'actes notariés estimés à 3 000 F, seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine exercice 2001 compte 211 200 fonction 822 opération 0499.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,